

ÉCHO DÉCHETS

Jetons moins, triions mieux

EDITO



Par délibération en date du 30 mars 2017, le Conseil communautaire de Cœur de Savoie a approuvé le plan de prévention des déchets sur

son secteur de compétence.

Ce document est l'aboutissement d'un travail important et constructif.

Il est décliné en fiches actions.

Je tenais à remercier tous les membres de la commission pour leur participation et pour la qualité de nos échanges ainsi que les techniciennes qui ont permis la co-construction de ce plan sous un délai réduit.

L'un des premiers axes de travail identifié était celui de la communication, je suis donc heureux de vous présenter ce premier numéro de « ÉCHO DÉCHETS ».

Grâce à ce nouveau support bi-annuel, nous vous informerons régulièrement sur la gestion de vos déchets et sur l'avancée des actions mises en œuvre dans le cadre du plan de prévention.

Consomm-acteur responsable sur un territoire à notre image : Jetons, triions mieux, réduisons nos consommations.

Marc Girard

Vice-Président délégué à l'environnement, en charge des déchets, de l'assainissement et de l'eau potable

Directrice de publication : Béatrice Santais
Rédacteur en chef : Marc Girard
Rédaction : Service déchets

Crédits photos, infographies, pictos : Michèle Jeanson, Thomas Di Martino, vecteezy.com, Todd Quackenbush, The noun project

Conception : Service communication
Impression : Couleurs montage
Tirage : 6 500 exemplaires



La Communauté de communes Cœur de Savoie possède la compétence gestion des déchets.

- Sur les secteurs de **Saint Pierre d'Albigny et de Chamoux**.
- Sur les secteurs de Montmélian et de la Rochette, elle délègue la collecte ainsi que le traitement des déchets au SIBRECSA (Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie - www.sibreca.fr - 04 76 97 19 52 - info@sibreca.fr)

ACTUALITÉS

Une nouvelle facturation : la TEOMi

Sur les communes de Cruet, Fréterive, St Jean de la Porte et St Pierre d'Albigny, la tarification a évolué : il s'agit désormais d'une **Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères incitative** (TEOMi).

La nouvelle taxe est composée d'une part fixe et d'une part variable calculée en fonction du nombre de levées effectuées par an et par foyer.

Plus d'infos sur les modalités de calcul www.coeurdesavoie.fr rubrique «Environnement»

En cas de déménagement ou d'emménagement, contacter la Communauté de communes pour connaître la démarche à suivre : dechets@cc.coeurdesavoie.fr
04 79 84 36 27
04 79 79 11 18

Un plan local de prévention des déchets pour vous aider à réduire vos déchets

La Communauté de communes Cœur de Savoie lance son Plan local de prévention des déchets pour une période de six ans sur les 14 communes des secteurs de Saint-Pierre d'Albigny et Chamoux-sur-Gelon. L'objectif, à l'horizon 2023, est une réduction de 10% des déchets ménagers et assimilés produits par an et par habitant (soit -70kg/hab en 6 ans).

Afin d'atteindre ces objectifs, la Communauté de communes mettra en œuvre une quinzaine d'actions sur la période 2017-2023.

Retrouvez toutes les fiches actions en détail sur www.coeurdesavoie.fr rubrique «Environnement»

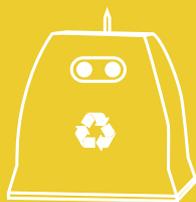


LA GESTION DES DÉCHETS

2016
EN CHIFFRES*



-2,6%
d'ordures
ménagères
collectées



+3,2%
de recyclables
collectés



+27%
de textiles
collectés dans les
bornes

* ces chiffres concernent les 14 communes pour lesquelles Coeur de Savoie exerce la compétence gestion des déchets

LES ORDURES MÉNAGÈRES : JOURS DE COLLECTE

- Lundi : Fréterive
- Mardi : Cruet, St Jean de la Porte, St Pierre d'Albigny (Zone industrielle et salle des fêtes)
- Jeudi : Betton-Bettonet, Bourgneuf, Chamousset, Chamoux sur Gelon, Châteauneuf, Coise, Hauteville, Villard-Léger
- Vendredi : St Pierre d'Albigny

Pour Champlarent et Montendry : voir le calendrier de collecte sur www.coeurdesavoie.fr rubrique «Environnement»

Vos déchets doivent obligatoirement être placés dans un sac fermé avant de sortir votre poubelle ou de les mettre dans un conteneur.

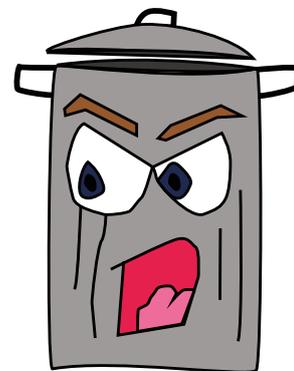
LE TRI : PENSEZ À CEUX QUI TRIENT.....

RAPPEL : il est formellement interdit de déposer des seringues dans les conteneurs de tri

(emballage, journaux et verre) et il est déconseillé de les mettre dans les ordures ménagères, l'idéal est de les retourner en **pharmacie** dans des boîtes de collecte adaptées.

En effet, les **déchets recyclables sont triés à la main** : en cas de présence de seringues dans ces déchets, les agents peuvent être victimes de piqûres qui les obligent à effectuer un dépistage à l'hôpital et un suivi médical couteux durant plusieurs mois.

Bien trier permet d'éviter ce type d'accident.



LES DÉCHÈTERIES : PLUS DE SÉCURITÉ

Afin d'assurer la sécurité des usagers, du gardien, et en respect des normes en vigueur, les déchèteries ont été équipées de dispositifs de sécurité (lisses, bavettes et gardes corps).

Un caisson pour déchets dangereux a été mis en place sur la déchèterie de Chamoux sur Gelon.



LES GESTES ÉCO-CITOYENS : L'EAU

Les gestes du quotidien pour réduire notre impact sur l'environnement sont nombreux et souvent faciles à mettre en œuvre. Ils concernent notre façon de consommer : les produits que nous achetons, l'énergie que nous utilisons, l'eau dont nous nous servons ou encore la nourriture que nous mangeons.

Voici quelques gestes simples pour limiter, à notre échelle, l'impact sur les **ressources en eau** :

Installer un mousseur

petit système qui se fixe sur le robinet d'eau et permet de réduire de moitié la quantité d'eau s'écoulant du robinet qu'il compense par de l'air. L'eau qui s'écoule est mousseuse car «gonflée» à l'air. Le prix moyen d'un mousseur est de 3€.

Préférez les douches aux bains

Il ne s'agit pas de se priver définitivement du bain mais de privilégier la douche le plus possible.

Un bain = 150 à 200 litres d'eau. Une douche = 60 à 80 litres d'eau

Placer une éco douchette

cet appareil fonctionne de la même manière que le mousseur et permet, en moyenne, une économie de 40 % d'eau.

Limiter la quantité d'eau utilisée pour les WC

soit en installant un poids volumineux à l'intérieur de la cuve des WC (écoplaquette ou éco sac WC à suspendre dans la cuve). Soit en plaçant un poids éco chasse d'eau dans le siphon du mécanisme de la chasse d'eau (permet d'arrêter l'évacuation d'eau dès que l'on relâche la chasse d'eau); ou encore en équipant le WC d'un double boutons libérant une quantité d'eau plus ou moins grande.

D'autres équipements existent et permettent de réaliser d'importantes **économies d'eau** au quotidien.

Pour plus d'informations, contactez notre Ambassadrice Energie, Marlène Foriel, au 04 79 75 32 15 - 06 28 11 37 41 ou par mail à marlene.foriel@cc.coeurdesavoie.fr.

Certains ménages peuvent bénéficier gratuitement de ces équipements.

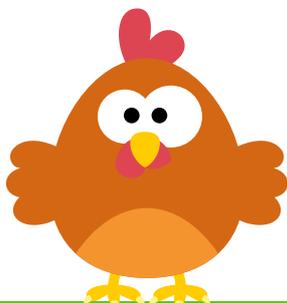
ADOPTEZ DES POULES

En 2017, la Communauté de communes expérimente la réduction des déchets grâce à des actions de prévention !!

Cette expérimentation cible 30 foyers auxquels seront fournis 2 poules et un poulailler en échange d'une petite participation financière.

En contrepartie, les foyers témoins s'engagent à peser de manière hebdomadaire les déchets évités.

Ainsi, il sera possible de mesurer l'impact de l'action chez les particuliers.



AVIS AUX INTÉRESSÉS

La Communauté de communes souhaite lancer un **atelier de réparation**

« **Je répare et je repars** » !

Avis aux amateurs de bricolage ou à toute personne qui souhaite donner de son temps et partager de bons moments de convivialité !

Cœur de Savoie vous accompagne dans l'ouverture de cet atelier !

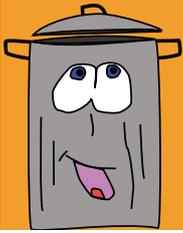


Renseignements : 04 79 84 36 27

prevention.dechets@cc.coeurdesavoie.fr

TRUCS ET ASTUCES

Vous vous creusez souvent la tête pour cuisiner ce bout de fromage et cette patate qui vous reste de la veille? Fini le casse-tête : lebruitdufrigo.fr est un site qui va vous permettre de trouver en 3 clics une recette de cuisine ludique. Pour les plus créatifs, il vous propose aussi des recettes trois étoiles.



RÉUTILISER LES DÉCHETS



Vous souhaitez réduire le poids de vos poubelles ? diminuer le nombre de sacs que vous sortez ? éviter de jeter vos déchets organiques alors qu'ils pourraient être recyclés ? **Essayez le compostage** ! En compostant vos déchets de cuisine et de jardin, c'est 30% de déchets en moins dans vos ordures ménagères.

La Communauté de communes vous propose des composteurs plastique ou bois à prix préférentiel. Rendez-vous sur

www.coeurdesavoie.fr pour en savoir ou plus ou écrivez-nous à prevention.dechets@cc.coeurdesavoie.fr

CUISINER LES RESTES

Vous avez fait une partie crêpes hier, il vous en reste et vous n'avez pas envie de manger des crêpes au fromage pendant encore 2 jours ? Vous pouvez réaliser ces délicieuses bouchées apéritives :

Étalez du fromage frais sur la crêpe. Répartissez de la truite fumée, des tomates, des concombres, du thon ou n'importe quel autre ingrédient qui dort au frigo (attention à ce que le goût soit agréable tout de même!). Roulez chaque galette et coupez-les en tronçons. Entourez-les d'un brin de ciboulette. Positionnez les debout. Et hop on a un apéritif branché !

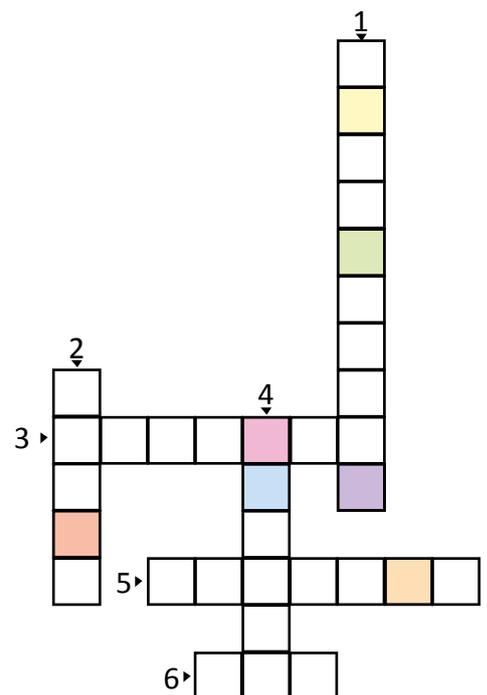


JEU

Complétez la grille et retrouvez le mot qui s'est glissé dans ce jeu. Le mot à découvrir est un engrais naturel pour le jardin et le potager qui se forme lors de la décomposition des épluchures, restes de repas, feuilles, et autres matières organiques!



1. on les jette une fois que les fruits et les légumes ont été pelés
2. on utilise une tondeuse pour le couper au jardin
3. la saison de l'année où les arbres perdent leurs feuilles
4. un petit insecte volant noir avec de gros yeux globuleux
5. ce sont tous les objets et produits qui finissent à la poubelle.
6. aussi appelé lombric, cette petite bête rampante creuse des galeries dans le sol et aère la terre.



Réponse : le mot à découvrir est «compost»